

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

CHAPITRE VII.—Suite.

—Maintenant, que personne ne bouge ! fit Brown qui se coucha pour appuyer son oreille sur le sol.

Il écouta.

—C'est une voiture, reprit-il en se relevant après quelques secondes. Elle vient de notre côté. Blotissons-nous au bout de ce hangar. Soyons prêts à l'arrêter quand elle sera en vue.

Il était temps.

Le carrosse de Mme Péan n'était plus qu'à deux cents pas.

Au moment où il traversait la rue Saint-Roch pour longer l'enceinte du parc, les anglais bondirent comme des jaguars à la tête des chevaux, qu'arrêtèrent de vigoureux bras.

Ce fut alors que Raoul et Jean accoururent en avant du carrosse.

Bien que démontés par un double coup de feu, les deux cavaliers gardèrent assez de sang-froid pour s'empêcher de tomber et de rester engagés sous leurs chevaux. Tous deux bondissant en arrière vinrent s'adosser à la portière du carrosse et firent face à leurs ennemis ; Raoul se couvrait de son épée, et Lavigneux brandissant sa lourde rapière de cavalerie.

Ils ne pouvaient se servir de leurs pistolets restés dans les fontes, sur la selle des chevaux morts.

Le premier assaillant qui s'approcha reçut en plein corps un coup de pointe de l'épée de Raoul.

Il rûla et tomba.

—Et d'un ! fit Beaulac, qui, après s'être feudu à fond, se remit en garde.

—De deux ! dit Lavigneux. Et d'un furieux coup de taille, il fendit jusqu'aux oreilles le crâne d'un autre anglais.

—Par Dieu ! finissons-en ! vociféra Brown ; voici qu'on accourt !

En effet, Bigot arrivait à bride abattue ; il n'était plus qu'à soixante pas.

Le capitaine arma l'un de ses pistolets et le déchargea presque à bout portant sur Raoul qui, du coup, eut la garde de son épée broyée dans la main, tandis que la balle lui labourait les chairs de l'avant-bras et traversait la voiture de part en part en passant à deux doigts de Berthe et de Mme Péan.

—Malédiction ! cria Raoul en lâchant son arme.

Deux anglais s'élançant, le saisissent aux quatre membres et l'emportent en courant.

Au même instant Lavigneux, qui avait jusqu'alors tenu ses ennemis en respect, tombe soudain la face contre terre en proférant un affreux juron.

L'un des anglais s'est glissé, par derrière, sous la voiture et l'a traitreusement jeté à terre en le tirant par les pieds.

Pendant qu'on se saisit du canadien, Brown ouvre la portière, tire violemment à lui la dame qui se trouve de son côté, et malgré la résistance qu'elle lui oppose, la charge sur ses épaules et bondit avec sa proie dans la direction des chaloupes.

L'autre femme laissée dans la voiture attire par ses cris l'attention des trois anglais qui restent en arrière.

L'un d'eux se penche dans l'ouverture béante du carrosse pour tirer cette femme à soi.

Mais il lâche un blasphème et retombe sanglant hors de la voiture.

—Arrière ! bandits ! a crié une voix retentissante coupée par une détonation.

C'est Bigot qui vient de tomber comme la foudre au milieu des trois ennemis et de casser d'une pistolette les reins de celui dont la tête entrainait par la portière.

Les deux autres terrifiés prennent la fuite.

—Ne crains rien, Angélique ! dit Bigot, qui a reconnu à ses cris la voix de sa maîtresse.

Mme Péan s'élança hors de la voiture. Bigot se baisse vers elle, l'enlève comme une plume, la jette en travers de sa selle, et faisant volte-face, revient au grand galop vers la rue Saint-Nicolas.

Les coups de feu et les cris ont donné l'éveil.

Une escouade de miliciens portant des torches accourt de la redoute au pas de charge.

Mais il est trop tard. La clarté des flambeaux qu'on agite en ce moment sur les deux navires coulés au milieu de la rivière, sur la redoute et le long du rivage, et s'étendant au loin sur l'eau, laisse voir les deux chaloupes qui s'enfuient à force de rames, après avoir dépassé la digue de pierre.

—Par la corbleu ! s'écrie l'un des spectateurs les plus rapprochés, en voilà une qui chavire.

En effet, l'une des embarcations, elle était en avant de l'autre, se présentait aux regards la quille en l'air, tandis que des cris étouffés, comme ceux de gens qui se noient, s'élevaient dans la nuit.

Voici ce qui était arrivé.

Amenés les premiers aux chaloupes, Beaulac et Lavigneux avaient été garrottés à la hâte et

jetés au fond de la première embarcation venue. Puis, trois des quatre hommes qui les avaient faits prisonniers avaient poussé au large sans attendre les autres.

Un comptant celui qui était resté à bord pour la garde de la chaloupe, ils étaient quatre qui, penchés sur leurs rames, firent aussitôt bondir la pirogue en avant.

Telles étaient leurs instructions.

Lavigneux et Beaulac avaient cependant été garrottés trop précipitamment ; aussi la chaloupe dans laquelle on les retenait prisonnier n'était pas encore à cinquante pas du rivage que déjà Lavigneux, grâce à la puissance de ses muscles, avait fait glisser dans ses liens sa main droite qui n'eut rien de plus pressé, une fois libre, que d'aller tirer de sa gaine un long couteau de chasse accroché à sa ceinture. L'arme était tranchante comme un rasoir ; d'un seul mouvement, Lavigneux coupa les liens qui entouraient ses pieds et ses jambes. Puis se penchant vers Beaulac étendu tout à côté, il lui rendit le même service en moins de temps qu'il ne faut pour le dire.

Les rameurs étaient trop occupés à fuir pour le remarquer.

Jean approcha doucement ses lèvres de l'oreille de Raoul et lui souffla ces mots :

—Jetons-nous à tribord en faisant verser la chaloupe et piquons à terre. Houph !

Ce cri se confondit avec celui des rameurs qui poussèrent des hurlements d'effroi en se sentant tout à coup submergés.

Deux têtes reparurent aussitôt ruisselantes hors de l'eau et fendirent le flot en se dirigeant vers la digue de pierre.

—Allons ! courage, mon lieutenant, dit Lavigneux qui s'aperçut que Beaulac nageait difficilement à cause de sa blessure au bras droit. Hardi ! mon officier ; dix brassées encore et nous y sommes.

Tous deux touchèrent bientôt la digue du Palais, d'où ils gagnèrent le rivage en courant.

Quant aux quatre anglais qui avaient partagé leur bain, deux se noyèrent, ne sachant pas nager. Brown recueillit les autres en jurant comme un payen ce qu'il était bien la peine d'avoir perdu cinq hommes pour prendre une femme.

On manqua faire un mauvais partie à Beaulac et à Lavigneux lorsqu'ils atteignirent terre près des chantiers, vu qu'on les prit pour des ennemis.

Lorsqu'ils eurent été reconnus, Raoul écarta de son bras gauche le cercle de curieux qui l'entouraient, et prit, suivi de Jean, sa course dans la direction du parc.

Mais ils furent arrêtés, au bas de la rue Saint-Nicolas, par une voiture qui barrait le chemin, parce que le cocher ne pouvait donner le mot d'ordre aux soldats gardiens de la barricade, qui refusaient de laisser passer le véhicule.

—Cor ! ieu ! c'est le carrosse ! s'écria Raoul. Pour l'amour de Dieu ! cocher, que sont devenues les dames ?

—Mme Péan est en sûreté, monsieur. M. l'intendant l'a ramenée sur son cheval à la ville.

—L'autre ! l'autre ! mille tonnerres ! cria Raoul avec angoisse.

—L'autre ! monsieur ; ah ! c'est différent. Comme je m'étais jeté à plat-ventre sur la boîte de la voiture, afin d'éviter les coups, j'ai vu un anglais l'emporter en courant.

—Damnation ! l'avois retrouvée pour la perdre aussitôt ! O mon Dieu ! vous me laissez donc !

Et Raoul s'affaissa sur la terre en se tordant les bras.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TRAITRES ET BRAVES.

CHAPITRE PREMIER.

SCÈNES DE NUIT.

On se souvient que les troupes anglaises étaient débarquées en grande partie au «Bout-de-Pile» d'Orléans, le vingt-sept juin.

Le lendemain, les Français lancèrent sept brûlots contre la flotte ennemie groupée sous l'île. Mais on y mit le feu trop tôt. Arrêtés à temps par les Anglais et remorqués loin de la flotte, ces brûlots, sur lesquels on avait d'abord beaucoup compté, se consumèrent tranquillement près du rivage de l'île d'Orléans. (1)

Trois matelots, dont l'histoire aurait dû nous conserver les noms, formèrent ensuite l'audacieux projet d'aller brûler le vaisseau amiral. Par une nuit noire, ils s'embarquèrent, sur un canot préparé à cet effet, et parvinrent, après avoir mis en défaut la surveillance des sentinelles anglaises et s'être glissés inaperçus entre les nombreux bâtiments de la flotte, à s'accrocher au vaisseau de l'amiral. Mais la fatalité se servit du vent pour éteindre leurs mâches qu'ils ne purent jamais rallumer.

Malgré ces premiers échecs à notre résistance, Wolfe ne gagnait guère de terrain.

Placé, d'un côté, en face de la ville qui ne présentait à ses attaques qu'un roc escarpé couronné de bouches à feu, arrêté à droite par

(1) En louant le courage et le sang-froid déployés par les marins anglais qui remorquèrent le plus formidable de ces brûlots loin de leur flotte, Knox met le bon mot qui suit dans la bouche de l'un de ces braves matelots : *Dam-me, Jack, didst thee ever take hell in your before?* Journal de John Knox. 1 vol. p. 350.

la longue et formidable ligne du camp de Beauport, le général anglais ne voyant aucune prise pour saisir au corps son ennemi, pensa qu'il lui fallait alors recourir aux moyens détournés et violents.

Dans le but de forcer les Canadiens à se débarrasser pour aller protéger leurs propriétés, il fit, d'abord, débarquer une partie de son monde à la Pointe-Lévi, avec des pièces de siège afin de procéder au bombardement de la capitale. Puis il lança divers détachements en campagne avec ordre de ravager tous les établissements de l'île et des deux rives du fleuve en bas de Québec.

Ces instructions furent d'autant mieux exécutées qu'il ne restait dans nos campagnes que des vieillards, des femmes et des enfants pour faire face aux Anglais.

Ces braves soldats observèrent la consigne avec une ponctualité toute britannique. Ils ne laissèrent partout derrière eux que cendres et ruines. Après avoir coupé les arbres fruitiers, ils brûlaient, avec les granges et les habitations, les grains qu'ils ne pouvaient emporter ; quant aux bestiaux, les maraudeurs les entraînaient à leur suite ainsi que les femmes dont ils se pouvaient saisir.

C'est ainsi que dans l'espace de plus de vingt lieues, les paroisses situées sur la rive droite et au-dessous de Québec, jusqu'à la Rivière-Ouelle, furent incendiées et dévastées. La Pointe-Lévi, Saint-Nicolas, Sainte-Croix et bien d'autres paroisses subirent un pareil sort, de même que l'île d'Orléans, la baie Saint-Paul, la Malbaie et Saint-Joachim (1).

Mais les Canadiens qui avaient fait d'avance le sacrifice de tout ce qui leur était cher, restant fidèlement à leur poste, Wolfe fit passer, le 9 juillet, de l'île d'Orléans à l'Ange-Gardien (2) où il établit son quartier général, le très-grand nombre de ses troupes qui occupèrent la rive gauche de la rivière Montmorency.

De cette position, l'ennemi, qui avait une artillerie considérable, se mit à battre de revers le camp français dont la gauche s'appuyait sur la rive droite du Montmorency.

M. de Lévis y commandait. Il fit élever aussitôt des retranchements pour mettre ses troupes à l'abri des projectiles. On y montait la garde tout comme à la tranchée devant une place qu'on assiège. Ensuite le chevalier fit reconnaître et fortifier les gués de la rivière Montmorency, dont il confia la défense à M. de Repentigny, qui commandait six cents hommes.

Après quoi on attendit l'ennemi.

Dans la nuit du douze juillet, les batteries anglaises de la Pointe-Lévi, composées de cinq mortiers et de dix gros canons, ouvrirent leur feu sur Québec.

Mais M. de Montcalm ne bougea pas. Il avait remarqué, aux hésitations de l'ennemi, l'indécision des plans du général anglais, et le vainqueur d'Abneromy jugea qu'il valait mieux, pour la cause française, attendre patiemment les ennemis au camp de Beauport.

Telles étaient et la position des ennemis et la nôtre le soir du quinze juillet, au moment où nous engageons le lecteur à nous suivre au camp français.

Nous avons déjà dit que la gauche de notre camp s'appuyait sur la rive droite du Montmorency. Trois mille cinq cents miliciens du gouvernement de Montréal, commandés par MM. Prud'homme et d'Herbois, qui recevaient les ordres immédiats du chevalier de Lévis, défendaient notre aile gauche depuis l'église de Beauport jusqu'à la chute.

Au centre, c'est-à-dire entre la rivière et l'église de Beauport, se trouvait le quartier général de M. de Montcalm. Le marquis y commandait en personne cinq bataillons de réguliers formant deux mille combattants qui avaient pour chef le brigadier Senesergues.

Quatre mille trois cent quatre-vingts miliciens des gouvernements de Québec et des Trois-Rivières, sous les ordres de MM. de Saint-Ons et de Bonne, défendaient notre droite, qui occupait la Canadière et venait s'arrêter au pont de bateaux. Le colonel Rougainville en avait le commandement.

Enfin, deux mille deux cents combattants, dont quatorze cents soldats de la colonie, quatre cent cinquante sauvages et les trois cent cinquante hommes de cavalerie sous les ordres de M. de la Roche-Beaucourt, formaient un corps de réserve sur les hauteurs de Beauport, et en arrière du centre de notre armée. M. de Boishébert avait été mis à la tête de ces réserves. (3)

C'est là, sur les derrières de l'armée française et au milieu de ce corps de réserve, que nous nous arrêterons le soir de la seizième journée de juillet, ou dix-huit jours après les événements qui ont rempli le dernier chapitre.

Deux hommes, Beaulac et Lavigneux, assis dans l'ombre sur un tronc d'arbre renversé, contemplant le sombre et majestueux spectacle qui se déroule à leurs yeux.

Auprès d'eux, les tentes dont les feux du bivouac font ressortir hardiment sur le ciel

(1) "We burned and destroyed upwards of 1400 fine farm houses, for we, during the siege, were "masters of a great part of their country: so that it is thought it will take them half a century to recover the damage." *A Journal of the Expedition up the river St. Lawrence, &c.*, publié dans le *New-York Mercury* du 31 Décembre 1759. M. Garneau. *Hist. du Canada*.

(2) Un assez fort détachement anglais restait cependant sur l'île pour garder la batterie, les magasins et l'hôpital que l'ennemi y avait établis. Voyez le journal de Knox. 1 vol. pages 317 et 321.
(3) Voir les œuvres de MM. Garneau et Ferland et le *Mémoire sur les affaires du Canada, &c.*

noir les cônes blancs comme autant de clochetons pointus, les groupes indécis de chevaux attachés à des piquets et broutant l'herbe humide de rosée, tandis que leurs cavaliers causent et fument assis au cercle autour des feux, tout ce premier plan sert de repoussoir au reste du tableau.

A leurs pieds, sur la déclivité et au bas des collines, s'étend, depuis la chute jusqu'à la ville, la sinieuse ligne du camp français, dont l'arc immense se dessine assez nettement au fond de la vallée, grâce à la réflexion des feux qui rougit de distance en distance, près du rivage, les eaux calmes du fleuve et de la rivière Saint-Charles.

Plus loin, sur la droite et en dehors de cette traînée lumineuse tracée sur l'onde assoupie, noyées dans la pénombre, s'estompent à peine sur un ciel sans étoiles, les lignes tourmentées du rocher de Québec et des falaises de la Pointe-Lévi, que sépare le cours plus sombre encore du grand fleuve dont les brunes eaux roulent silencieusement leurs flots profonds entre les deux rives escarpées.

De minute en minute et trouvant soudain le voile immense, tissu de ténèbres, jete sur le fond du tableau, de livides éclairs bondissent et roulent comme des tiges de flamme sur les flancs à pic des rochers de Québec et de Lévi.

Puis tout redevient nuit ; et le fracas des détonations de l'artillerie passe en hurlant dans l'air pour aller se briser dans la brume sur les masses géantes des Laurentides et revient vers la ville en râlant un sourd et dernier grondement. Ces suprêmes roulements de la canonnade, répercutés par l'écho, se confondent alors avec les mugissements lointains et graves de la cataracte du Montmorency, dont les eaux emportées, par un élan terrible, jettent vers le ciel une immense clameur d'effroi en croulant éperdues dans un abîme de deux cents quarante pieds.

A gauche la scène change.

De rougeâtres lueurs empourprées d'une teinte sanglante les sommets embrasés de l'île et de la côte du sud depuis Beaumont jusqu'au la vue peut s'étendre en descendant le fleuve. Ce sont les torches de l'incendie allumées par l'Angleterre pour éclairer les funérailles de la domination française en Amérique.

Selon que le vent souffle avec plus ou moins d'intensité, ces grandes lueurs fauves, enchaînées l'une à l'autre dans un vaste parcours, semblent danser sous le ciel blafard comme une immense filée de spectres qui viendraient de sortir d'enfer et secouraient au vent, dans une ronde satanique, leurs vêtements de flamme.

Raoul regardait avec une indicible tristesse cette scène poignante de dévastation furieuse.

—O mon pauvre pays ! s'écria-t-il en retenant un sanglot qui tremblait dans sa gorge, ces mécréants veulent donc t'écraser sous les ravages qui ont changé l'Acadie en une morne solitude !

—Laissez-les faire, mon lieutenant, répondit la voix rude de Lavigneux, laissez-les faire ! On verra bientôt si ces maraudeurs savent aussi bien envisager des hommes armés qu'égorger des femmes et sauter de joie autour de nos maisons en feu !

—Tu connais le proverbe, mon pauvre Lavigneux : *Contre la force, point de résistance*. Or, ils sont au moins trente mille envahisseurs, et c'est à peine si nous avons la moitié de ce nombre de combattants à leur opposer.

—Est-ce qu'on (1) n'était pas un contre trois à Carillon, mon lieutenant ? Et l'Acadie, comment aurait-elle pu se défendre avec une poignée d'hommes ? Mais ici les chances deviennent plus égales et nous sommes assez nombreux, Dieu merci, pour donner à ces maudits Anglais une dure poussée du côté des lignes. (2)

—Dieu le veuille, mon pauvre Jean ! Tu me connais assez pour savoir que ce n'est pas le courage qui me fait défaut. C'est pourquoi je parle à cœur ouvert devant toi. Mais ne sais-tu pas que plus de quatre ans de luttes nous ont épuisés ? Ignore-tu que nous n'avions de vivres au camp que pour un mois au plus, et que les anglais ont éventé les caches de blé que nos habitants avaient faites dans les campagnes ? Ne vois-tu donc point que si l'ennemi, qui est bien pourvu de tout, reste encore quelques semaines inactif, nous serons alors à bout de provisions ? Maintenant, tourne les yeux du côté de la ville et regarde combien notre artillerie est inférieure à celle des anglais.

En effet, grâce à la courbe lumineuse dont la fusée des bombes et des obus sillonnait la nuit entre Lévi et Québec, on pouvait constater la précision et la grande portée des grosses pièces des assiégeants. Plusieurs maisons qui brûlaient çà et là dans la ville, prouvaient, à n'en point douter, que les projectiles ennemis n'atteignaient que trop bien leur but ; tandis qu'au contraire, nos bombes, lancées par des mortiers d'un trop petit calibre, s'en allaient éclater inoffensives dans l'eau subitement éclairée qui baignait dans l'ombre les pieds des falaises indécises de la Pointe-Lévi.

(1) Bien que cette tournure ne soit pas grammaticale, j'ai cru devoir la mettre quelques fois dans la bouche d'un homme du peuple. Ainsi employée, la particule on est toute canadienne.
(2) Des frontières.

La suite au prochain numéro.